

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1900

Chez les
Travailleurs
Intellectuels

Bibliographie :

LA MORALE CHRÉTIENNE EN ACTIONS. *Livre de lecture courante*, à l'usage du cours moyen et du cours supérieur des Ecoles et des Pensionnats de jeunes filles, par un prêtre, ancien professeur. — 1 vol. in-12 de 416 pages—Prix (cartonné) : 1 fr. 75.— Remises par nombre. — Editeurs : La Société de Saint-Augustin, à Bruges, Lille et Paris.

Cet ouvrage est essentiellement méthodique, intéressant et instructif. Chacune de ses 80 leçons comprend 5 parties : Un court développement théorique, de nombreuses lectures, un questionnaire, des maximes et pensées, et deux plans de rédaction. Ses nombreux dialogues familiers lui donnent une physionomie tout à fait nouvelle.

LA MORALE CHRÉTIENNE EN ACTIONS a été spécialement rédigée pour les jeunes filles. Puisque l'homme et la femme ont des devoirs différents à remplir, n'est-il pas évident qu'ils ont besoin de connaissances spéciales ?

Voici en quels termes l'auteur expose le triple but qu'il s'est proposé en préparant cet ouvrage :

" D'abord, j'ai voulu faire un livre vraiment instructif et propre à donner l'éducation morale d'une manière complète. C'est dire qu'aucune question se rapportant aux devoirs de la jeune fille et de la femme, n'a été laissée de côté. Ainsi, dans la *Morale chrétienne en actions*, une très large part a été faite à l'économie domestique et à la science du ménage. Nombreuses aussi sont les leçons qui traitent de l'attachement au foyer, des avantages de la vie rurale sur la vie des villes, de l'accomplissement du devoir social, etc. Bref, chacune des leçons que renferme le livre est un plaidoyer en faveur des vertus de piété, d'ordre, de travail, d'économie, dont la disparition, chez beaucoup de femmes de notre époque, est aussi préjudiciable à la famille et à la société qu'à la religion elle-même.

" Je me suis proposé ensuite de faire un livre méthodique, clair et pratique. Chaque leçon forme un tout complet qui comprend généralement cinq parties : 1° Un développement théorique habituellement très court ; 2° De nombreuses lectures ; 3° Un questionnaire permettant à la maîtresse de s'assurer que les élèves ont compris et retenu la lecture précédemment faite ; 4° Quelques maximes et pensées se

rapportant au sujet traité ; 5° Deux plans de rédaction adaptés à la leçon.

" J'ai eu pour but enfin de faire un livre attrayant pour les élèves, en plaçant toujours l'exemple à côté de la leçon. De plus, pour que l'attention fût éveillée à chaque instant par quelque chose de nouveau, j'ai donné différentes formes aux exemples choisis. Tantôt, ce sont des récits moraux souvent inédits ; tantôt, ce sont des anecdotes aussi intéressantes que variées. Plus loin, viennent des dialogues entre différents personnages, des conversations entre une maîtresse et ses élèves. Et, puisque je parle des dialogues, je dois dire qu'ils constituent la partie la plus importante du livre, ce qui lui donne une physionomie absolument à part. N'est-ce pas là une heureuse innovation ? L'interrogation socratique ne rend-elle pas la leçon plus concrète et plus vivante ? Ne contribue-t-elle pas à fixer davantage l'attention des élèves ?

" Tel est en résumé le *Livre de Lecture* que je prends la confiance de présenter aux écoles et aux pensionnats de jeunes filles. Puisse-t-il aider les maîtresses dans l'accomplissement de la lourde charge qui leur incombe ! Puisse-t-il contribuer à former à la vertu le cœur de leurs élèves ! "

LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN, par le R. P. Dom Baltus. Brochure in-8. Prix : 1 fr., chez Doux fils, à Namur.

C'est une conférence qui a été dernièrement faite au Cercle l'Emulation, à Namur, Belgique. Les contradictions du protestantisme y sont dévoilées avec autant de verve que de logique. Ceux qui s'occupent de polémiques religieuses trouveront profit à lire cette étude.

Notes & Nouvelles :

A l'Université Harvard.

J'étais allé en 1899 et je suis retourné au mois d'août dernier suivre, en amateur, quelques-uns des cours qui se donnent habituellement, pendant les vacances, à l'Université Harvard.

Ce pittoresque milieu académique a été rendu particulièrement intéressant, cette année, par la présence d'environ 1300 institutrices et instituteurs cubains,—en chiffres exacts: 675 institutrices et 651 instituteurs.

Los maestros y maestras cubanos —comme disaient les intellectuels de Boston et de Cambridge — ont passé six semaines à l'Université Harvard.

Quarante-cinq à cinquante professeurs, parmi lesquels une vingtaine de dames, leur ont donné des cours.

Les dames dont les services ont été requis par les autorités universitaires étaient spécialement chargées de sou-

mettre les institutrices cubaines à un *systematic drill in english grammar*—pour me servir des termes du programme—et de leur donner des leçons de *kindergarten*.

L'enseignement général destiné aux étudiantes et étudiants insulaires a porté sur les sujets suivants :

- Langue anglaise : 70 leçons.
- Jardins d'enfance : 36 leçons.
- Histoire des Etats-Unis : 18 leçons.
- Géographie américaine : 18 leçons.
- Histoire des colonies espagnoles : 10 leçons.
- Organisation des écoles américaines : 3 leçons.
- Physiologie : 2 leçons.
- Hygiène : 2 leçons.
- Organisation des bibliothèques publiques : 2 leçons.

Il a été donné, en outre, quelques leçons de menuiserie et de mécanique appliquée.

Le 9 août, sous les auspices de la *Harvard Teachers' Association*, une réunion générale de tous les *étudiants d'été* fut convoquée pour entendre discuter la question de l'éducation à Cuba.

En cette circonstance quatre études ont été lues.

En voici les titres :

1. — *L'éducation à Cuba avant la guerre*, par Madame Théodore Brooks, de Santiago de Cuba. Madame Brooks est une Américaine qui demeure depuis longtemps à Santiago.
2. — *Problèmes contemporains*, par Alexis Everett Frye, ci-devant de Boston, mais résidant maintenant à la Havane. M. Frye est aujourd'hui surintendant des écoles de Cuba.
3. — *L'éducation des femmes en Espagne*, par Madame Alice Gordon Gulick, d'Auburndale, Massachusetts.
4. — *Les Instituts et l'éducation secondaire à Cuba*, par le Dr. Carlos de Pedroso, de la Havane.

En dehors des travaux de classe, des leçons de choses ont été données aux institutrices et instituteurs venus de Cuba.

On leur a fait visiter les principaux édifices scolaires de la ville de Boston et le détail de leur aménagement ; on leur a montré l'outillage des écoles de travaux manuels ; on leur a expliqué sur place le fonctionnement de l'école d'agriculture pour les enfants, à l'île Thompson, dans le port de Boston, l'organisation du Refuge des petits Vagabonds (*Little Wanderers' Home*) et celle de l'*Ecole des Petits Renards*, solennellement appelée *Parental School*,—quoique les parents ne paraissent n'avoir rien à y voir ; car ce sont les autorités scolaires de Boston qui envoient là les bambins qui négligent d'aller aux écoles ordinaires,—on leur a fait faire des excursions d'étude aux

sites historiques les plus intéressants, à certains lieux d'exploration scientifique, aux institutions sociales les plus importantes et aux établissements industriels les plus considérables.

C'est ainsi, par exemple, qu'on les a conduits à Medford, Beaver Brook, Atlantic, Cambridge Clays, Cambridge Slates, Hobbs Brook, Riverside Terraces, Neponset Marshes, Clifton, Nantasket, Revere Beach, Arlington Heights. On est allé aux grandes fabriques de chaussures de Lynn, aux principaux établissements d'industrie textile de Lowell, à l'imprimerie et librairie de Ginn & Co., éditeurs de livres scolaires, à Boston.

Et, pour couronner tout cela, une magnifique promenade à New York, Philadelphie et Washington.

Cette grande excursion pédagogique, organisée et conduite par le nouveau surintendant des écoles cubaines, est certainement une habile tentative d'américanisation.

Il est assez connu qu'en général les habitants de Cuba ne sont pas enchantés du régime auquel ils ont été soumis depuis le traité de Paris. Ils se sont vite aperçu que la civilisation américaine n'est pas de qualité supérieure et que, sous le drapeau étoilé, le mot *liberté* ne doit pas être pris dans son sens absolu.

L'ordonnance du gouverneur Brooke décrétant que le mariage civil sera le seul reconnu devant les tribunaux, la sécularisation des hôpitaux catholiques, l'établissement d'un système scolaire calqué sur celui des Etats-Unis, les fraudes gigantesques commises dans l'administration des postes, et d'autres exploits ou exploitations peu honorables ont déjà ouvert les yeux des Cubains.

Et c'est dans ces yeux-là que les *Yankees* commencent aujourd'hui à jeter de la poudre.

L'ordonnance de Brooke, relative au mariage civil, vient d'être rappelée, et pour faire définitivement accepter le nouveau régime scolaire, non seulement on offre de l'or aux instituteurs et institutrices, mais on les promène gratuitement,—et gracieusement, d'après ce que j'ai pu moi-même constater.

C'est l'automne dernier que le gouvernement américain s'est emparé des écoles de Cuba et en a confié la surintendance à un nommé Frye qui, à cette époque, dirigeait une école latine à Boston.

Ce fonctionnaire fut d'abord très mal accueilli, mais il ne se laissa pas décourager par l'hostilité qu'on lui témoignait. Il fit personnellement preuve de patience et, avec l'argent des autres, il se montra généreux : il augmenta considérablement le traitement des instituteurs. Aujourd'hui le minimum de ce traitement est de \$600 dans les campagnes et de \$900 dans

la plupart des villes.

Cette libéralité apparemment américaine n'est cependant qu'un roulement de fonds cubains, car c'est avec le produit des douanes de Cuba que l'on répare les vieilles maisons d'école, qu'on en érige de nouvelles et que l'on augmente les appointements des instituteurs.

La rémunération accordée à ces derniers n'est pas exorbitante, et il n'y aurait pas lieu de s'étonner qu'elle ait été portée au chiffre actuel, si cette générosité particulière ne faisait pas contraste avec la politique générale de lucrative spéculation inaugurée par les Etats-Unis dans leurs nouvelles possessions.

Les partisans de l'impérialisme américain connaissent évidemment la valeur de la maxime : *Celui qui est maître de l'Ecole est maître de l'avenir.*

Comment expliquer autrement leur soudaine sollicitude à l'égard du corps enseignant de Cuba ?

Pourquoi le gouvernement de Washington a-t-il mis des paquebots à la disposition de ces gens-là pour les transporter gratuitement de leur île à Boston et de Boston à leur île ?

Pourquoi l'Université Harvard leur a-t-elle donné, sans compensation pécuniaire, les services de ses professeurs et l'usage de ses cabinets d'étude et de ses réfectoires ?

Pourquoi, à Boston et à Cambridge, a-t-on souscrit au-delà de \$60,000 pour solder leurs dépenses de séjour et les frais des multiples promenades qu'on leur a fait faire ?

Dans cette Université Harvard où, depuis bientôt quinze ans, toute pratique religieuse a cessé d'être obligatoire pour les étudiants, pourquoi a-t-on, cet été, poussé le souci des intérêts spirituels des catholiques au point d'afficher des avis indiquant les heures de la messe et de la bénédiction du Saint-Sacrement à l'église Saint-Paul ?

Et n'était-ce pas un spectacle un peu étrange de voir, à l'entrée du Brooks Hall et du Harvard Hall — édifices spécialement érigés à la mémoire de deux ministres protestants — de voir, dis-je, des pancartes avec ces inscriptions : *Salas catolicas para las señoras*. — *Salas catolicas para los caballeros* : Salles catholiques pour les dames — Salles catholiques pour les hommes.

Timeo Danaos et dona ferentes, disait le Troyen Laocoon.

Ce sentiment de prudente défiance existe-t-il aujourd'hui chez les instituteurs cubains ? Peut-être, mais il ne m'a pas paru suffisamment prononcé.

A la soirée d'adieu qui eut lieu, après la clôture des cours, dans le grand amphithéâtre de l'Université, j'ai entendu un prédicateur de la Havane, du nom de Tamayo, faire un éloge hyperbolique des institutions américaines et proclamer Frye le père de Cuba et l'apôtre de l'éducation dans cette île.

Il convenait sans doute, en cette circonstance, de ne pas être systématiquement désagréable. Il convenait de remercier l'Université de sa gracieuse hospitalité et de rappeler la date de fondation de quelques-unes de ses vieilles chaires ; il convenait aussi de remercier les citoyens de Boston et de Cambridge qui avaient ajouté à la libéralité de leur souscription pécuniaire

la courtoisie d'un sympathique accueil ; un mot particulièrement aimable devait aller à l'adresse du surintendant Frye qui s'était constamment préoccupé de rendre l'excursion agréable et intéressante et avait, à cette fin, envoyé une contribution personnelle de mille dollars ; mais, pour dire tout cela, il n'était pas nécessaire de s'emballer ; toute cette gratitude aurait pu être témoignée avec tact, sans faire de panégyrique et sans verser dans l'admiration puérole.

Dans sa réponse aux compliments des Cubains le président de l'Université Harvard a fait preuve d'une plus grande habileté : il n'est point tombé dans l'exaltation ; il a évité l'emploi des formules lyriques et c'est en termes pondérés qu'il a reconnu les qualités de ses hôtes.

Il a signalé les avantages qui résulteraient d'une union entre Américains et Cubains, sans cependant faire à ces derniers un appel trop direct ni une invitation trop pressante.

J'ai particulièrement remarqué que le caractère de l'union projetée n'a pas été clairement défini. La diplomatie exigeait sans doute un peu d'ambiguïté.

Bref, ce soir-là, les Grecs de Cambridge se sont montrés joliment rusés, et les Troyens de la Havane un peu trop naïfs.

Il est vrai que l'orateur américain et l'orateur cubain n'étaient par du même âge, n'avaient pas la même expérience ni le même degré d'instruction.

Si, par exemple, le vieux Cisneros eût été à la place de Tamayo, l'encens cubain aurait certainement moins fumé sous les voûtes de Harvard, et le résultat de la joute oratoire aurait été différent.

Cisneros se serait probablement avisé de rappeler discrètement que le premier centre de haute culture intellectuelle dans le Nouveau Monde n'a pas été l'Université Harvard mais l'Université Pontificale de la Havane et que ce qui reste des biens de cette vieille institution catholique ayant été confisqué par le gouvernement des Etats-Unis, la souscription américaine de \$70,000 pour solder les frais de l'excursion pédagogique des Cubains n'est, après tout, qu'une compensation ou une restitution.

Un discours de ce genre n'aurait certes pas été accueilli avec autant d'enthousiasme que l'a été celui de Tamayo ; de son côté, le président Eliot n'aurait pas été aussi à l'aise pour répondre, et la vérité historique proclamée aurait rendu impossible le triomphe public de la diplomatie universitaire.

Mais tout ce qui, en cette circonstance, aurait pu être dit de la part des Cubains n'a pas été dit.

J. F. D

Une lettre de Washington, en date du 13 septembre, adressée au *Freeman's Journal*, de New York, mande que l'on a reçu à la Délégation apostolique les bulles pontificales nommant Mgr J. J. Keane, ancien recteur de l'Université catholique de Washington, archevêque de Dubuque, Iowa, en remplacement de feu Mgr Hennessy.

Les prochaines élections

Bien qu'il n'existe aucune raison constitutionnelle de consulter l'électorat avant l'expiration légale du parlement, en 1901, il devient de plus en plus évident que sir Wilfrid Laurier se propose de conseiller à Son Excellence le gouverneur général d'user de sa prérogative royale et de dissoudre bientôt la chambre des Communes.

Selon toutes les apparences, au mois d'octobre, qui devrait être un mois de prière, nos populations seront bouleversées par une lutte électorale.

Il est regrettable que les ministres aient pris cette détermination ; car les élections politiques, en ce pays particulièrement, étant toujours l'occasion de grands désordres, on doit y avoir recours le plus rarement possible.

Mais le sort en est jeté, évidemment : nous aurons des élections générales cet automne.

Plus que jamais il serait nécessaire d'avoir, à Ottawa, un groupe de députés vraiment indépendants et désintéressés, solidement constitué, vivant de sa propre vie, ne se laissant absorber ni par le parti ministériel, ni par l'opposition, n'ambitionnant pas la possession du pouvoir, ne faisant pas une lutte systématique au cabinet, mais n'acceptant pas, non plus, aveuglément tous les projets des ministres ; un groupe qui ferait sérieusement de la politique pour le *pays* et non point pour un *parti*.

Nous le constatons avec une vive satisfaction, la conviction qu'une telle organisation est nécessaire, s'impose de plus en plus aux esprits réfléchis, aux hommes sincèrement patriotes.

L'idée d'un *Centre* fait sûrement son chemin, et, tôt ou tard, plus tôt qu'on ne le pense peut-être, cette idée se réalisera, l'organisation voulue surgira.

Il serait même possible, croyons-nous, de jeter les bases de cette organisation si les élections ne devaient avoir lieu que l'an prochain. D'ici au mois d'octobre, l'entreprise paraît impossible aux mieux disposés.

Que doivent donc faire, pendant la lutte électorale qui s'annonce, ceux qui sont fatigués, écœurés de la politique de parti, qui soupirent après une organisation qui ait pour base autre chose que la cupidité, l'égoïsme, l'aveugle et brutal esprit de faction ?

Doivent-ils se croiser les bras, s'abstenir ?

L'inaction est rarement recommandable.

Nous admettons, entre deux candidats, dont l'un est purement et uniquement *bleu*, et l'autre purement et uniquement *rouge*, c'est-à-dire entre deux hommes qui déclarent d'avance qu'ils suivront leurs chefs respectifs, toujours et quand même, le choix est extrêmement difficile, et l'abstention peut être légitime. Car si de deux maux il faut choisir le moindre, on n'est pas obligé de faire un choix entre deux maux égaux.

Or deux candidats qui s'affirment, par leurs actes et leurs paroles, comme des candidats uniquement *partisans*, sont, dans l'état actuel de nos partis politiques, des maux égaux, bien que l'un porte la cocarde *rouge* et l'autre la cocarde *bleue*.

Entre deux candidats de cette espèce nous croyons qu'il est permis de rester neutre, de *ne pas se déranger*. C'est ce que nous ferons, pour notre part.

Mais on doit faire des efforts pour avoir, des deux côtés, le plus petit nombre possible de ces candidats *partisans quand même*.

Là où une candidature sérieusement indépendante s'affirme, les hommes vraiment indépendants l'appuieront, c'est clair.

Mais même dans les comtés où il est impossible de trouver un candidat indépendant, les électeurs indépendants peuvent encore exercer leur influence d'une façon sérieuse, en faisant faire, aux candidats des deux partis, des déclarations explicites sur tel ou tel sujet.

Par exemple, on peut leur faire dire, carrément, si, oui ou non, ils considèrent la question des écoles manitobaines comme réglée ; s'ils sont disposés à travailler, dans le sens de l'encyclique *Affari vos*, à obtenir, pour la minorité manitobaine, pleine et entière justice.

L'expérience nous le prouve, les déclarations faites par des candidats *partisans* ne valent guère plus que les promesses d'ivrogne. Pour être élu, on déclare solennellement qu'on fera ou qu'on ne fera pas telle chose ; puis, rendu à Ottawa, on ne songe qu'à suivre aveuglément son *parti*.

Et voilà, précisément, pourquoi il faut un groupe de députés *indépendants* qui, ayant secoué le joug de l'esprit de parti, tiendront leurs promesses.

Mais au moins les déclarations publiques que l'on pourra faire faire aux candidats *partisans*, d'un côté comme de l'autre, sur la question des écoles, rendront impossible l'enterrement complet de cette question.

Aucun député *partisan* ne remplira ses engagements à ce sujet, soit ; mais on aura obtenu de lui l'affirmation que cette question est toujours une question *pendante*. Cela empêchera la *prescription*, en attendant des jours meilleurs, et c'est quelque chose, assurément.

* *

Il y a aussi la question très actuelle de l'impérialisme militaire dont nous sommes sérieusement menacés.

Qu'on obtienne des déclarations nettes et catégoriques, à ce sujet, des candidats *partisans*, *bleus* et *rouges*.

Ceci est très important, et voici pourquoi.

Sans doute, dans cette affaire, comme dans l'affaire des écoles, les députés *partisans*, *bleus* ou *rouges*, suivront leurs chefs parlementaires, malgré les déclarations qu'ils auront faites à leurs électeurs pendant la lutte électorale. Cela est inévitable, et aucun homme sérieux ne se fera illusion sur ce point.

Mais des déclarations nettes et catégoriques contre l'impérialisme militaire, même si elles doivent être odieusement violées à la première occasion, auront au moins l'effet de faire comprendre aux ministres anglais, et particulièrement à M. Chamberlain, que le militarisme impérial est condamné par l'opinion publique dans la province de Québec, par la masse des Canadiens-français.

Et cette conviction peut engager M. Chamberlain et ses collègues en jingoïsme à aller moins vite en besogne. Après leur expérience en Afrique, ils ne doivent pas désirer un nouveau conflit de races dans une autre colonie britannique.

Manifestement, le conflit des races n'est pas une politique *payante* ; et si les hommes d'Etat anglais s'aperçoivent que les Canadiens-français sont fortement opposés à la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, ils y penseront à deux fois avant de pousser plus loin leurs machinations et leurs intrigues.

Il est certain que les Canadiens-français ont presque unanimement condamné l'envoi de troupes canadiennes en Afrique pour aider l'Angleterre à écraser deux faibles républiques avec lesquelles nous n'avions aucune querelle, et qui ne pouvaient constituer une menace pour le Canada ou l'empire britannique.

Il est certain qu'ils ont en horreur la politique de conquête de M. Chamberlain.

Et, cependant, à cause de l'attitude incroyable de leurs représentants à la chambre des Communes — moins dix — ils paraissent, aux yeux de l'Angleterre et du monde civilisé, comme des partisans de cette politique atroce !

Il faut donc que partout dans la province de Québec on fasse déclarer aux candidats, *bleus* et *rouges*, qu'à l'avenir on ne permettra plus au cabinet fédéral, qu'il soit présidé par sir Wilfrid Laurier ou par sir Charles Tupper, d'engager le Canada dans les guerres de l'Angleterre.

Les partisans vont se chamailler, pendant la lutte électorale, pour savoir si les *bleus* ou les *rouges* sont responsables de l'envoi des troupes en Afrique et de la dépense de nos millions pour aider la puissante Angleterre à exterminer une poignée de paysans et de s'emparer de leur pays.

Les *bleus* diront que les ministres seuls doivent être blâmés ; les *rouges* répondront que sir Wilfrid Laurier a été poussé dans cette voie par sir Charles Tupper et les journaux soi-disant conservateurs ; que sir Charles Tupper aurait fait pis s'il avait été au pouvoir.

C'est là une discussion assez oiseuse, qui intéresse médiocrement les hommes qui s'occupent sérieusement de l'avenir du pays.

L'important, c'est de ne pas permettre que les élections se fassent de manière à fournir à M. Chamberlain et aux autres chefs *jingoïstes* l'occasion de dire que la province de Québec est favorable à la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre et à la politique *impérialiste*, politique de conquête, de spoliation et de centralisation.

Ce qui est fait est fait. Nous avons aidé l'Angleterre, de nos hommes et de nos millions, à écraser deux petites républiques. C'est une besogne honteuse, dont nous aurons à rougir, et peut-être à souffrir plus tard. Mais, au moins, veillons à ce que l'on ne se trompe pas sur le sentiment du peuple canadien-français à ce sujet.

Ce sentiment est hostile.

Qu'il se manifeste de façon à ce que personne ne puisse s'y tromper.

Or il ne peut se manifester, efficacement, dans les circonstances actuelles, par un vote donné soit pour, soit contre le gouvernement, soit pour, soit contre l'opposition.

Les chefs des deux partis, quel que soit le degré de responsabilité d'un chacun, ont contribué certainement à pousser le Canada dans une voie aussi nouvelle que dangereuse.

Les Canadiens-français n'ont donc qu'une chose à faire pour manifester leur sentiment au sujet de la guerre, c'est de forcer *tous* les candidats à déclarer hautement qu'ils n'iront pas plus loin dans la voie néfaste où nous sommes engagés.

C'est aux hommes indépendants, dans chaque comté, à faire faire cette déclaration par *tous* les candidats.

CLUBS ET COLONS

Nous avons étudié davantage les griefs des colons du lac des Commissaires, et, pour cela, nous avons visité, de nouveau, la colonie, la semaine dernière.

Le cas est beaucoup plus grave que nous le pensions.

Il faut que le gouvernement interviene, sans délai, pour régulariser la position de ces braves gens.

Le gouvernement leur doit d'autant plus une protection efficace, qu'il est lui-même responsable de ce qui est arrivé.

Quand nous disons *le gouvernement*, nous ne prétendons pas blâmer le cabinet actuel plus que les cabinets précédents. C'est le *système* qui est radicalement mauvais.

Voilà plus de vingt ans que nous nous occupons, d'une manière spéciale, des questions de colonisation, et plus nous étudions le fonctionnement du *système*, plus nous sommes convaincu qu'il n'y a qu'une chose à faire : y mettre le feu, au figuré, et bâtir à neuf.

Règle générale, nous ne sommes pas partisan de la destruction : il vaut mieux, ordinairement, conserver et réformer. Mais à toute règle il y a des exceptions.

Nous croyons sincèrement que notre *système* de colonisation est une exception à la règle.

Il faudrait, selon nous, abattre complètement la forêt des "lois, règles et règlements" qui régissent l'administration de notre domaine public — la *tota illa veteris et squalens silva legum*, dont parle Tertullien dans son Apologétique : Une vieille forêt touffue et impénétrable. Il faut l'abattre.

Voyez ce qui s'est passé au lac des Commissaires, où la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a voulu sérieusement et généreusement faire de la colonisation.

Le gouvernement, empêtré dans la vieille forêt touffue des "lois, règles et règlements" a loué, vendu et reloué le même terrain !

Nous n'exagérons pas, c'est la stricte vérité. Voici :

Il y a une douzaine d'années, le gouvernement a loué pour dix ans le lac des Commissaires à un club de pêche. Avec le lac, il a loué, aussi pour dix ans, une lisière de terrain, tout

autour du lac. Nous nous occupons, plus loin, de la largeur de cette lisière.

Il y a trois ou quatre ans, avant l'expiration du bail, par conséquent, il a vendu des terrains, dans cette même région, à des colons de bonne foi qui se sont mis aussitôt à y faire des défrichements, et à y construire des maisons, écuries, granges, etc.

Les lots ainsi vendus sont *bornés au lac*, remarquez-le bien. Tout l'indique : le billet de location, le plan officiel de la région, le nombre d'arpents vendus, les poteaux des arpenteurs qui sont placés au bord du lac — nous les avons vus nous-mêmes.

Il est bien dit, sans doute, dans l'acte de vente que la vente est faite conformément aux fameux "lois règles et règlements" du département des Terres de la couronne.

Mais comme les colons ne sont pas, ordinairement, des avocats et des notaires, mais des ouvriers, cette clause restrictive ne leur dit rien ; ne leur dit pas, du moins, que le gouvernement leur vend un terrain qu'il a déjà loué à un club de pêche.

Ils ne voient que cette déclaration explicite : leur terrain *est borné au lac*. Et, naturellement, ils commencent leurs défrichements au bord du lac, et c'est sur le bord du lac qu'ils font leurs constructions.

Donc, au point de vue de l'équité naturelle, le gouvernement leur a vendu du terrain qu'il avait déjà loué à un club !

Ce n'est pas tout.

Il y a deux ans environ c'est-à-dire postérieurement à cette vente, le bail du club étant expiré, le gouvernement consent à le renouveler *absolument dans les mêmes termes*, c'est-à-dire avec la lisière de terrain tout autour du lac et pour dix autres années.

C'est-à-dire encore qu'il a *reloué* au club le terrain déjà *vendu* aux colons !

Voilà les choses incroyables que l'on fait dans l'obscurité de la "vieille forêt touffue des lois."

Et ce n'est pas tout, encore.

Généralement on peut dire *toujours*, car c'est la loi qui le veut ainsi, la lisière de terrain louée aux clubs de pêche, avec les lacs et les rivières, est de *trois chaînes*. Or trois chaînes, c'est 54 pieds, croyons-nous.

Donc les colons du lac des Commissaires, même s'ils avaient entendu dire qu'autour du lac il y avait une lisière de terrain loué au club, auraient nécessairement supposé que cette lisière n'avait que trois chaînes, ou 54 pieds, de profondeur.

Or, en étudiant la question des dommages causés par la fameuse digue, dont nous avons parlé dans notre numéro du 8 septembre, qu'a-t-on découvert, l'autre jour ? Voici : Le club prétend, tout simplement, que son bail lui donne droit à une lisière de terrain tout autour du lac, non pas de 54 pieds seulement, mais de **198 PIEDS**, soit UN ARPENT et **18 PIEDS**.

Nous avons inondé certains terrains autour du lac, dit le club, soit, mais dans la plupart des cas, les terrains inondés appartiennent au club, à titre de locataire. De sorte que, non seulement le club n'a causé aucun dommage aux colons, mais les colons sont

des délinquants, puisqu'ils ont empiété sur notre terrain !

En effet, presque toutes les constructions des colons sont à moins d'un arpent du lac. De sorte qu'ils se trouvent établis sur des terrains dont le club revendique l'occupation exclusive d'ici à huit ans !

A-t-on jamais vu imbroglio plus déplorable, et n'avons nous pas raison de dire que le gouvernement doit intervenir immédiatement pour protéger les droits des colons qui ont certainement agi de la meilleure foi du monde ?

Naturellement, nous n'avons pas vu le bail du club du lac des Commissaires. Nous nous proposons d'en faire produire une copie à la prochaine session de la législature. Mais nous supposons bien que le club n'oserait pas réclamer une lisière de 198 pieds si son bail ne mentionnait pas cette profondeur.

* * *

Du reste, la profondeur de la lisière louée au club du lac des Commissaires ne change rien à la question de principe.

Nous concevons qu'en louant un lac ou une rivière, le gouvernement accorde au club certains droits sur le terrain avoisinant ce lac ou cette rivière. Il faut que les membres du club, pour pouvoir jouir du droit de pêche, puissent débarquer, camper, faire des constructions, etc.

Mais ces droits devraient être accordés avec le plus grand discernement. Ils ne devraient pas être des droits de locataire absolus. Ils ne devraient créer qu'une servitude limitée à certaines fins bien déterminées. Il ne devrait pas être permis au club de détériorer le terrain, par inondation, ou autrement.

Surtout, dans les endroits où il se fait de la colonisation, il devrait être formellement stipulé que, du moment qu'un colon de bonne foi prend un lot, ce lot sort immédiatement et complètement du domaine du club.

* * *

Quand aurons-nous des ministres qui mettront le feu dans la "vieille forêt touffue", et qui nous donneront des "lois et règlements" clairs, équitables et basés sur l'idée fondamentale que les intérêts de la colonisation doivent l'emporter sur tous les autres intérêts ; que le colon est plus important que le marchand de bois et infiniment plus intéressant qu'un club de pêche.

On dirait vraiment que ceux qui ont planté la "vieille forêt" de nos lois avaient dans l'idée que le marchand de bois doit être considéré d'abord, puis les clubs de pêche, et enfin le colon. Il faut détruire tout cela et administrer le domaine public en ayant constamment devant les yeux l'ordre suivant : le colon, le marchand de bois, les clubs de pêche.

Tant que nos ministres ne feront pas cela, la colonisation sera languissante et l'émigration florissante.

LETTRE DE LEON XIII

Sur la propagande hérétique à Rome

A M. le cardinal Pierre Respighi, notre vicaire général.

Monsieur le cardinal,

Déjà dès les premiers temps de Notre pontificat, Nous dûmes indiquer, comme un des dommages les plus déplorable que le changement dans l'ordre des choses apporta dans cette capitale du monde catholique, le prosélytisme ardent de l'hérésie et, partant, le péril auquel était exposée la foi de Notre peuple. Et à ce sujet, Nous adressant à Notre cardinal vicaire (1), Nous avons, à plusieurs reprises, imparti aux fidèles des exhortations, des conseils et des avertissements, les mettant en garde contre les multiples tentatives que de sectes de tous genres, venues de contrées étrangères, allaient exercer ici à l'abri des lois publiques, pour répandre dans les âmes des croyants le poison de la négation et de l'erreur.

Mais si d'un côté Nous sommes heureux de reconnaître que Notre parole, secondée par des soins ininterrompus, n'a pas manqué de produire de bons résultats, d'un autre côté, Nous sommes contraint d'avouer que — la hardiesse des ennemis de la religion catholique ayant redoublé, grâce aux puissants appuis qui leur vinrent du dehors — le mal, loin de diminuer, est allé en augmentant, spécialement en ces derniers temps. Il est donc nécessaire, monsieur le cardinal, de revenir sur ce pénible et important sujet qui se rattache si intimement aux droits et aux devoirs de Notre ministère apostolique et à l'amour tendre et paternel que Nous portons à Notre peuple de Rome.

Il est maintenant connu de chacun par l'évidence des faits que le dessein conçu par les sectes hérétiques, émanations multiformes du protestantisme, est de planter l'étendard de la discorde et de la rébellion religieuse dans la péninsule, mais surtout dans cette noble cité dans laquelle Dieu lui-même, ordonnant admirablement les événements, établit le centre de cette féconde et sublime unité qui fut l'objet de la prière adressée par notre divin Sauveur à son Père céleste (Jean XVII, 11, 21), et que les Papes conservèrent jalousement, même au prix de leur vie, malgré les oppositions des hommes et les vicissitudes du temps. Après avoir détruit dans leur patrie respective, par des systèmes opposés et discordants, les antiques et vénérables croyances qui faisaient partie du dépôt sacré de la Révélation ; après avoir répandu dans l'âme de leurs sectateurs le souffle glacial du doute, de la division et de l'incrédulité, — ruine immense que Nous déplorons et dont Nous sommes touché de compassion au fond de Notre cœur, car Nous voyons en toutes ces créatures les fils du même père, rachetés par le même sang — ces sectes se sont donc introduites dans cette vigne élue du Seigneur, dans le but

d'y continuer leur œuvre funeste de destruction. Ne pouvant compter sur la force de la vérité, elles tirent profit, pour éteindre ou du moins comprimer dans les âmes la foi catholique, de l'âge tendre et sans défense, de l'insuffisance de culture, de la détresse de l'indigence, de la simplicité d'un grand nombre, accessibles aux flatteries, aux appâts, aux séductions.

En face de ce fait, Nous éprouvons avant tout le besoin de déclarer publiquement, comme déjà Nous l'avons fait d'autres fois, combien est pénible la condition faite au Chef de l'Eglise catholique, contraint de voir le libre et progressif développement de l'hérésie dans cette Cité sainte, de laquelle doit rayonner sur tout le monde la lumière de la vérité et de l'exemple, et qui devrait être le Siège respecté du Vicaire de Jésus-Christ. Comme s'il ne suffisait pas, pour corrompre l'esprit et le cœur du peuple, du torrent de malsaines doctrines et de dépravations qui jaillit journellement et impunément des livres, des chaires professorales, des théâtres, des journaux, il devait s'ajouter à toutes ces causes de perversion l'insidieux labeur des hommes hérétiques qui, en lutte entre eux, se trouvent seulement d'accord pour vilipender le suprême magistère pontifical, le clergé catholique et les dogmes de notre sainte religion, dont ils ne comprennent pas la signification et encore moins l'auguste beauté.

D'où il suit que les fidèles, qui de toutes les régions, même les plus éloignées, affluent en pèlerinage à Rome pour y trouver un réconfort à leur piété et à leur foi, doivent demeurer profondément attristés en voyant ce sol, baigné du sang des martyrs, envahi par des sectes de toute espèce, attentives uniquement à arracher de l'âme du peuple cette religion qui fut déclarée religion de l'Etat et qui forme l'objet principal de leur amour et de leur culte.

Vous comprendrez facilement, monsieur le cardinal, combien un tel état de choses est douloureux à Notre cœur et combien vif est Notre désir de voir adopter les remèdes opportuns qui pourront, sinon arracher entièrement le mal, au moins en atténuer la gravité et l'âpreté. Et c'est pourquoi Nous avons été grandement réconforté par la fondation d'une œuvre insigne, à laquelle Nous avons Nous-même donné l'inspiration et l'impulsion et qui s'intitule de la Préservation de la foi, et plus encore par les résultats satisfaisants qu'elle a commencé à obtenir, grâce au zèle infatigable de ceux qui la dirigent et de ceux qui en font partie.

Nous voulons, monsieur le cardinal, comptant sur votre activité habituelle bien connue, que cette œuvre salutaire, si bien adaptée aux besoins présents, se soutienne, se renforce et se propage jusqu'à constituer une défense efficace et puissante contre le péril indiqué ci-dessus. Un ferme et constant appui devra lui être apporté tout d'abord par le clergé paroissial de Rome, ce clergé laborieux, zélé et modeste, auquel incombent principalement le soin et la responsabilité du salut des âmes ; la vitalité, la force et l'extension viendront s'y ajouter, grâce aux laïques catholiques de cette ville, qui sont

toujours prêts à apporter leur intelligent et charitable concours partout où le réclament l'intérêt de la religion et le bien matériel et moral du prochain.

Pour tous, que le principal souci soit de fortifier le caractère du peuple catholique, lui inspirant de nobles et saints propos, et prévenant en même temps les imprudents que, sous les innocentes apparences de réunions pour les jeunes gens, de conférences pour les jeunes filles, de cours de langues étrangères, d'accroissement de culture, de subsides aux familles indigentes, se cache le criminel dessein d'insinuer dans les esprits et dans les cœurs les maximes réprouvées de l'hérésie.

Que tous les fidèles soient pénétrés de cette vérité que rien ne peut leur être plus grandement précieux que le trésor de cette foi, pour laquelle leurs pères affrontèrent sans peur, non seulement les privations et la misère, mais souvent aussi les persécutions violentes et la mort même. Un tel sentiment de force ne peut être que naturel et profond dans notre population qui sait bien que, non seulement l'Eglise catholique possède la marque divine qui la distingue comme la seule vraie, la seule qui ait reçu les promesses de la vie immortelle, mais encore qu'elle a répandu en tous temps ses bienfaits incomparables sur Rome, sur l'Italie et sur le monde, domptant la barbarie avec la justice de ses lois et la douceur de ses mœurs, étendant, comme l'a bien dit saint Léon le Grand (Serm. I, in Natali SS. Petri et Pauli), le domaine de la paix chrétienne bien au delà des confins explorés par les aigles romaines, sauvant les lettres, les bibliothèques, la culture intellectuelle, les monuments ; inspirant tous les ordres de science et d'art ; venant en aide aux faibles, aux pauvres, aux opprimés avec la générosité de l'amour et avec la magnanimité du sacrifice et de l'héroïsme.

C'est pourquoi Nous nourrissons la confiance qu'aucun des Romains, qui sont les fils les plus privilégiés de l'Eglise catholique, ne voudra jamais, pour quelque intérêt humain que ce soit, se séparer de cette mère très tendre qui, après l'avoir fait naître à la grâce, n'a cessé de l'entourer de ses affectueuses sollicitudes ; de même Nous sommes également persuadé que ces généreux catholiques qui ont fondé et ont propagé l'œuvre ci-dessus mentionnée de la Préservation de la foi, ne se donneront ni trêve ni repos tant qu'il y aura danger pour le salut éternel, fût-ce d'une seule âme, montrant ainsi par le fait que, si les ennemis de la religion sont plus puissants par la quantité des richesses, ceux-là les vaincront par l'ampleur de leur charité.

Comme gage de la faveur divine pour mener à bien cette très grave entreprise, Nous accordons de tout cœur à vous, monsieur le cardinal, aux promoteurs de cette œuvre pie et à tous ceux qui la favoriseront, la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 19 août 1900,

LEON P. P. XIII.

LE JUBILÉ

Par un Père Rédemptoriste

(De la Semaine religieuse, de Montréal.)

A l'aurore du XXe siècle, le Souverain-Pontife va nous donner la grande grâce du jubilé. Après le jubilé ordinaire, qui cette année se gagne à Rome, viendra donc l'année prochaine le jubilé d'extension qui se pourra gagner partout dans le monde chrétien.

Seuls, avec ceux que la maladie ou une situation particulière rend privilégiés, seuls, ou à peu près les Romains et les pèlerins de Rome peuvent en 1900 gagner la précieuse indulgence ; mais en 1901 nous serons tous privilégiés, pour tous les portes de ce riche tabernacle de l'Eglise, où se trouvent les indulgences, seront largement ouvertes.

C'est donc l'année sainte qui approche. D'autres disent : l'année d'or.

La voir venir cette année d'or, certes, c'est une consolation pour les cœurs catholiques, et c'est à bon droit qu'on s'en réjouit. Oui, mais voilà qu'à côté de cette pensée consolante il en surgit une autre à l'esprit, et, celle-là, elle est affligeante.

Hélas ! combien de frères, dont les cœurs sont pourtant pleins de foi, qui ne profiteront guère de cette année de grâces ! Ils ne savent pas, voyez-vous, ou ne veulent pas savoir que c'est une année sainte, une année d'or qui nous vient. Ils ne connaissent pas ce nouveau don de Dieu.

Vous souvient-il de l'admirable scène de l'Evangile, où nous est peinte la rencontre, au puits de Jacob, de Jésus avec la Samaritaine, et surtout des suggestives paroles qui tombèrent alors des lèvres du divin Maître ?

En ce temps-là, raconte saint Jean, Jésus allait de Judée en Galilée, passant par la Samarie. C'était vers la sixième heure du soir. Fatigué de la route, il s'arrêta et prit quelques instants de repos sur les bords d'une fontaine, qu'on connaissait en ce pays sous le nom de fontaine de Jacob. Une femme de la contrée étant venue puiser de l'eau, Jésus lui demanda à boire. Et, comme la Samaritaine s'étonnait qu'un enfant d'Israël lui parlât, quand il était connu que Juifs et Samaritains n'avaient entre eux aucun commerce, Jésus lui répartit : « Si vous connaissiez le don de Dieu, et si vous saviez qui est celui qui vous demande à boire, vous-même, vous lui auriez peut-être demandé à boire, et il vous eût donné une eau vive ! »

Si scires donum Dei ! Ah ! oui, si nous connaissions le don de Dieu ! Fatigués que nous sommes parfois sur le chemin de la vie, nous aussi plus souvent nous demanderions une eau qui étanche la soif de l'âme ! Si nous connaissions le don de Dieu ! Nous tâcherions de nous en rendre moins indignes. *Petisses ab eo !* Nous demanderions plus volontiers. Et notre Dieu, Jésus, nous donnerait une eau vive : *Et dedisset tibi aquam vivam !*

Hélas ! Pourquoi faut-il qu'il y en ait tant qui ignorent toujours ? Et, pour revenir au jubilé, pourquoi faut-il qu'il y en ait tant pour qui l'année

(1) Allusion aux lettres pontificales adressées au cardinal vicaire, les 26 juin 1878 et 25 mars 1879.

d'or ne sera guère plus précieuse qu'une autre, pour qui l'année sainte ne sera peut-être pas beaucoup sanctifiante !

Oh ! comme il importe donc aux prêtres et aux chrétiens, quels qu'ils soient, de faire connaître le nouveau don de Dieu, nous voulons dire : cette précieuse indulgence du jubilé, que la munificence pontificale va donner au monde ! Comme il importe aux éducateurs chrétiens et à tous ceux qui ont mission d'instruire, de prêcher le Jubilé, de le faire aimer, de le faire désirer, de crier à tous : *Si scires domum Dei ! Petisses ab eo !* " Si vous connaissez le don de Dieu ! Vous demanderiez à en prendre votre part ! "

Mais pour cela, évidemment, il faut soi-même bien connaître le jubilé. Pour le prêcher il faut savoir soi-même ce qu'il est au juste. Il faut l'étudier.

Or, où l'étudier, comment le connaître, pourquoi le faire aimer et le prêcher ? Ce sont autant de questions auxquelles on ne saurait répondre sans préparation. Car il n'y a pas à se le dissimuler, la doctrine du jubilé et des indulgences, au point de vue théorique et pratique, n'est pas des plus faciles.

Sans doute elle est tout entière, cette doctrine, dans les bons auteurs ; mais encore, était-il très utile et très opportun, aux approches de l'année sainte, de penser à nous donner un " traité théorique et pratique ", où nous puissions en quelques pages revoir toute la matière.

C'est ce qu'a fait avec succès " un Père Rédemptoriste " ; et c'est ce dont, par la voix de la *Semaine religieuse*, nous voudrions le remercier.

Son beau livre, " Le Jubilé " (1), qui s'intitule modestement en sous-titre " Petit traité théorique et pratique ", sera utile et très utile à tous ceux, prêtres ou laïques, qui se donneront la peine—nous dirons plus volontiers la joie—de le lire et de l'étudier.

Il y a là, en 250 pages, tout un traité savant à la fois et pratique : savant, parce qu'il donne la juste notion du jubilé et des indulgences, et c'est plus compliqué que ça en a l'air ; pratique, parce qu'il nous apprend comment il faut se comporter, en temps de jubilé, pour jouir ou user des privilèges particuliers à ce saint temps et pour gagner la grande indulgence.

On ne s'en douterait pas de prime abord, tant la lecture en est aisée, mais combien ce livre a dû coûter de veilles et de recherches au bon Père Rédemptoriste !

Aussi bien, n'avons-nous aucune envie de nous plaindre du luxe de citations et de l'abondance de divisions et de subdivisions qui déroutent peut-être quelque peu des lecteurs novices ; non, il vaut mieux lui savoir gré sans réserve d'un travail aussi intelligent !

Que de choses variées et intéressantes l'auteur a su nous dire, en nous expliquant point par point que " Le Jubilé est une indulgence plénière, — accompagnée de grands privilèges, — accordée par le Souverain Pontife — aux fidèles, — qui accomplissent les

œuvres prescrites dans l'indult " !

Mais pour les éducateurs chrétiens, religieux ou laïques, pour les prêtres surtout, dont c'est la noble mission de prêcher la vérité, sous la direction de leur évêque, " Le Jubilé " contient encore plus et mieux que la notion exacte de ce qu'il faut savoir pour comprendre le jubilé et gagner l'indulgence qui le constitue.

C'est d'abord un traité des indulgences ; ce sont des textes des Saintes Ecritures et des Saints Pères choisis avec goût et présentés par groupes ; ce sont des plans de sermons très variés et appropriés ; deux sermons même en entier, l'un du Père Brydaine et l'autre de Bourdaloue—celui-là qui frappe comme un sourd ! — C'est enfin tout un recueil, et un recueil très fourni, de documents authentiques et classiques sur les divers jubilé.

En un mot, c'est une véritable mine, où on n'aura qu'à puiser abondamment, pour donner ensuite à ses auditeurs une doctrine solide.

Nous ne nous permettrons pas d'adresser à l'auteur des éloges directs, dont il n'a que faire ; au reste, dire ce que son livre contient, c'est encore en faire le meilleur éloge.

Mais nous ne saurions trop, en terminant, recommander ce beau livre aux prêtres d'abord, à ceux, quels qu'ils soient, qui ont charge d'enseigner, à ceux-là qui aiment à s'instruire, et enfin à tous ceux qui sont désireux de participer aux richesses spirituelles du trésor des indulgences, dont l'Eglise garde le précieux dépôt et auquel Sa Sainteté Le Pape Léon XIII va nous permettre de puiser durant l'année sainte.

Ce n'est là d'ailleurs qu'un faible écho de la recommandation qu'en faisait à ses prêtres, au cours des dernières retraites du clergé, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal (1).

L'abbé ELIE J. AUCLAIR, ptre.

(1) NOTE DE LA VÉRITÉ : — Nous croyons savoir que cet ouvrage a été recommandé au clergé par tous NN. SS. les évêques de la province de Québec.

L'auteur nous prie de faire les corrections suivantes : Page 85, ligne 10 : et la communion, au lieu de ni la communion, selon ce qui a été dit n° 98. 2. Et à la même page, ligne 12 : commuée au lieu de dispensée.

LA VILLE DE PEKIN

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

La ville de Pékin n'est point une ville ordinaire. Dans l'intérieur des gigantesques murailles qui l'enserrent sont groupées trois cités, ayant chacune son enceinte, et qui, réunies, occupent un périmètre d'une trentaine de kilomètres, embrassant une superficie égale aux quatre cinquièmes de la ville de Paris, et constituent la *Grande Résidence du Nord*, comme disent les Chinois par opposition à Nankin, bien déchu, aujourd'hui, de son ancienne grandeur,

Ces trois cités sont : la *Ville impériale*, la *Ville Tartare*, la *Ville chinoise*.

Dans la *Ville impériale*, d'une étendue de 11 kilomètres, entourée d'un mur d'enceinte aux tuiles jaunes couleur du pouvoir suprême, et où ne pénètre jamais l'Européen, l'empereur

vit, au milieu de sa cour mi-tartare, mi-chinoise. Les troupes russes, japonaises, américaines et anglaises l'ont attaquée le 15 août et s'en sont rendues maîtresses après un violent combat.

La porte principale du palais est réservée au Fils du Ciel. Seul, le monarque a le droit de la franchir. Il en est de même dans tous les pays de civilisation chinoise. Dans l'Annam pour obtenir, en 1884, l'entrée de nos plénipotentiaires par la porte centrale du palais royal de Hué, il fallut toute la fermeté de notre représentant, M. Rheinart. Cette question d'étiquette avait une importance capitale, et le passage de nos représentants par la porte sacrée démontrait aux vieux Annamites la substitution du protectorat de la France à celui de la Chine. Le symbolisme a toujours une grande importance en Chine, parce qu'il fait tomber sous les yeux de la multitude un événement politique qu'on prétend lui cacher, et cette démonstration a sa valeur chez un peuple prosterné devant la puissance des rites séculaires.

Le fameux *palais d'Été*, d'une étendue de soixante hectares, n'est pas situé à Pékin, mais à quatre heures de cheval de la ville impériale.

À côté de la *Ville impériale* vient la *Ville tartare*, peu à peu envahie par l'élément chinois, et dont une même rue renferme toutes les légations étrangères que l'on distingue les unes des autres par leur mât de pavillon et l'écusson placé au fronton de la porte principale. Les troupes américaines et anglaises y étaient entrées le 14 août, la veille du jour où elles assiégèrent la ville impériale.

Les légations sont d'anciens *yamens* (palais chinois) plus ou moins transformés, entourés de murs en briques, précédés d'une espèce de corps de garde et dans l'enceinte desquels sont de grands et petits pavillons qui servent d'habitation au ministre et à son personnel. Ce sont autant de petites cités de nationalités différentes. Les plus spacieuses sont celles de France, avec son grand jardin, et celle d'Angleterre.

La troisième ville, la *Ville chinoise*, la plus remuante, la plus commerçante, est aussi plus peuplée que la *Ville tartare*, bien qu'elle occupe une étendue deux fois moindre.

Les maisons s'y pressent, ayant toutes le même caractère. Elle sont en bois et en briques, avec des façades sculptées ou dorées d'où pendent de bizarres enseignes, et sont surmontées de mâts avec de grandes banderoles. La puissance des rites s'est étendue sur les constructions comme sur tout ce qui existe en Chine. Longueur, largeur, hauteur des bâtiments, étendue des salles, nombre de cours, tout est réglé, depuis les riches *yamens* jusqu'aux plus humbles demeures.

Certains géographes qui n'avaient jamais vu Pékin ont donné à cette ville jusqu'à deux millions d'habitants. Quand, du haut des remparts, on contemple l'ensemble de l'agglomération et qu'on voit de nombreux bouquets d'arbres émerger du groupe des maisons, on se range à l'avis des missionnaires qui lui assignent 600 à 650.000 âmes.

L'Eglise et les puissances EN CHINE

M. Etienne Lamy, met en saisissant relief dans le *Correspondant* la différence d'action de l'Eglise et des Puissances modernes vis-à-vis de la Chine.

Depuis des siècles l'Eglise travaillait au rapprochement de l'Orient et de l'Occident par la conversion de la Chine. Les Papes poursuivirent ce dessein avec une patiente ténacité qui ne connaissait pas les découragements ; malheureusement les rois chrétiens comprenant aussi mal leur intérêt que leur devoir, ne surent pas voir la grandeur de l'œuvre à la quelle ils étaient conviés. Leur indifférence rendit plusieurs fois inutile la labour des religieux missionnaires et en détruisit le fruit. Si le zèle de la Papauté eût été secondé, la communauté de croyances et de civilisation entre l'Europe et la Chine avait chance de se réaliser dès le treizième siècle.

Aujourd'hui toutes les avidités sont attirées en Chine. On s'est dit que ses territoires immenses pouvaient devenir de riches colonies, ses 400 millions d'hommes une clientèle, ses côtes et ses îles des positions dominantes pour la paix ou la guerre.

Les commerçants ont songé à lui donner le besoin des marchandises qu'ils ont de trop et à lui prendre celles sur lesquelles ils gagnent le plus. Les gouvernements lui ont fait signer des traités qui favorisaient leurs industriels aux dépens des siennes, et leur cédaient les ports et les villes les mieux situés. Les ingénieurs ont donné à ses fleuves, à ses routes, les tracés et l'outillage avantageux pour les Européens. Les financiers lui ont offert l'argent nécessaire à ses changements qu'elle ne désirait pas, et, pour la garantie de leurs avances, ont établi leur contrôle sur son budget. Et lorsque la Chine refusait les présents, les soldats étaient là pour la convaincre à coups de canon.

Respecter ses désirs, ménager ses intérêts, éclairer son intelligence et élever sa morale, a été le moindre souci d'une Europe tout absorbée par ce qui se pèse, se compte, se touche et s'achète. Loin qu'elle souhaitât détruire les vices des Chinois, elle leur en eût donné si elle avait espéré en tirer un gain : " témoin la guerre de l'opium ", qui obligea les Chinois à recevoir la drogue malfaisante dont ils voulaient se déshabituer, et condamna la race jaune à s'abrutir pour le profit des Anglais.

L'Europe croyait avoir tout prévu. Et voici que l'événement vient de démentir ses prévisions. Le captif a rompu ses liens, l'Europe s'est laissée surprendre, la Chine est soulevée. Et ce n'est pas seulement, comme autrefois, l'armée régulière qui défend la souveraineté de l'empereur au milieu des multitudes indifférentes ou quelque province qui rompt, pour des griefs particuliers, la paix conservée dans le reste de l'empire. Cet amas de territoires et de peuples s'est soulevé dans une unité spontanée, lettrés et hommes du peuple, fonctionnaires du gouvernement et membres des sociétés

(1) Le Jubilé : petit traité théorique et pratique. Beau volume in-8°, 75 cents l'exemplaire. Chez Beauchemin et Fils, 256, rue Saint-Paul, et chez les principaux libraires à Montréal.

secrètes, soldats, ouvriers, paysans, sont mûs par la même passion : la haine de l'étranger.

La Chine, à l'heure présente, ne poursuit pas une guerre religieuse : ce n'est pas sur les missionnaires qu'elle concentre ses vengeances, elle frappe tous les étrangers, sans distinction de culte. Mais elle traite comme des étrangers les Chinois chrétiens, car elle se rend compte que l'adhésion au catholicisme a détruit en eux la racine de la haine contre les autres peuples.

Le massacre des chrétiens chinois par les Chinois résolus à en finir avec l'Europe est le plus éclatant témoignage que l'apostolat catholique travaille à la paix entre les diverses races. Si au lieu d'indifférence ou d'hostilité, cet apostolat eût trouvé dans l'opinion et dans les gouvernements européens, depuis deux siècles, un concours résolu, l'extension des chrétiens chinois eût suffi à prévenir les malheurs que la politique suivie a déchainés.

MM. TARTE ET LOISON

Quelqu'un, qui n'a pas eu le courage de se faire connaître, nous communique, de Paris, une coupure de journal. La date, et le nom du journal ne sont pas donnés, mais c'est manifestement un extrait tiré d'une des grandes feuilles parisiennes, à une date récente. L'article ainsi découpé est intitulé : *Le groupe américain*. Nous le reproduisons à titre de document curieux, avec les soulignements que notre correspondant anonyme y a faits :

LE GROUPE AMÉRICAIN

Hier, à 5 heures, réunion du groupe américain de l'Ecole internationale de l'Exposition, dans le sous-sol du Palais des congrès.

Miss Jane Adams et Mde Ole Bull — qui comptent parmi les femmes qui se sont le plus occupées des questions d'instruction et d'éducation — étaient là, très entourées, très fêtées, même, et un thé était servi en leur honneur.

Parmi les invités, nous avons aperçu : M. Tarte, M. Strauss, sénateur, et M. et Mme Hyacinthe Loison.

Dans une allocution, le professeur Patrick Gedder, de l'université d'Edimbourg, a exposé le but poursuivi par le groupe américain, qui est non seulement de faire connaître l'Exposition aux étrangers de langue anglaise, par des promenades-conférences, mais d'organiser des excursions en France, à des prix modérés, qui permettent de connaître notre pays.

Après lui, M. Tarte, sur les instances de l'assemblée, composée en majeure partie de femmes, et de jolies femmes, a pris la parole et a fait une courte conférence, très goûtée, sur le féminisme qui est à l'ordre du jour : "Vous êtes dans les meilleures conditions pour discuter cette question", a-t-il dit, au milieu d'applaudissements unanimes.

Le P. Hyacinthe Loison a terminé la série des allocutions en prononçant un éloquent discours sur la situation internationale, montrant la nécessité pour tous les peuples de s'entendre pour arriver au progrès dans la paix et dans le progrès.

M. Tarte était au premier rang de ceux qui applaudissaient.

Aujourd'hui 30, le groupe américain de l'Ecole internationale a organisé une excursion à Beauvais, et tout un programme a été rédigé par lui pour la semaine prochaine. Jusqu'à vendredi inclusivement, les promenades-conférences sont consacrées à

l'Exposition. Samedi 7 juillet, les étrangers de langue anglaise sont invités à visiter Reims, sous la conduite de MM. Grinling et T. R. Man.

L'œuvre du Comité américain mérite d'être encouragée.

Le M. Tarte dont il est ici question est-il notre M. Tarte ? Rien dans l'article ne l'affirme ; mais existe-t-il un autre M. Tarte que le nôtre qui soit allé en France dans ces derniers temps ?

Le ministre des travaux publics voudrait-il bien nous dire, dans la *Patrie*, s'il s'agit de lui ?

Curieuses prédictions

Sous ce titre, on lit dans le *Soleil*, en date du 14 septembre :

"L'empereur François-Joseph d'Autriche a encore onze ans à vivre. Il mourra exactement le 24 février 1911, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

"Le roi Léopold de Belgique rendra son âme à Dieu dans sept ans. Il cessera de vivre en 1907, le 5 mars.

"Ce n'est pas une plaisanterie.

"En 1885, dans les "Horoscopes de vingt-quatre souverains", M. Magon de Granselve annonçait de la sorte la mort du roi Humbert d'Italie :

"C'est à l'âge de cinquante-six ans et en l'année 1900 qu'est fixé le terme de cette existence. C'est à partir du 29 mai jusqu'au 29 juillet que se trouve la mort fatale."

"Le roi Humbert a été assassiné le 29 juillet 1900.

"La prédiction de M. Granselve s'est réalisée. Pourquoi ses autres prédictions ne se réaliseraient-elles pas ?"

Pourquoi entretenir chez nos populations la croyance superstitieuse aux horoscopes et aux autres fables divinatoires ? Est-ce là une besogne digne d'un journal catholique ? Ne sait-on pas au *Soleil* que, parmi les classes populaires, on est déjà trop porté à se livrer aux pratiques de ce genre pour connaître l'avenir, et que ces pratiques sont défendues ? Pourquoi augmenter le mal ?

Amusements de dimanche

Dans son numéro de samedi dernier, M. Pacaud se pose cette question : *Où aller demain pour s'amuser ?* Et il répond :

"A la ville, nous aurons pour divertissements les représentations du Parc Savard et du Café National."

Puis, en grosses lettres :

"En allant au Théâtre du Parc Savard, dimanche, vous vous amusez bien ; Mlle Rose, une très jolie fille, qui est surnommée la reine des acrobates dans les trapèzes, sera au Parc, ainsi que bien d'autres bons numéros. Lisez le programme dans une autre colonne."

Puis, immédiatement après, nous lisons l'annonce d'un pèlerinage à Sainte-Anne.

Heureux mélange !

Le Révérend Alphonse Bourgeois, vicaire à St-Jean de Matha, décédé hier matin à Montréal, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

J. CL. ARSENAULT, Ptre,
Secrétaire.

{ Archevêché de Québec,
{ 15 septembre 1900.

Congrès d'américanistes

Nous lisons l'entrefilet suivant dans le *Soleil* du 14 septembre :

"Un congrès de prêtres français sympathiques à l'américanisme de l'archevêque Ireland, de St-Paul, est ouvert à Bourges. L'abbé Lemire, député, est l'organisateur de ce mouvement. Six cents prêtres y assistent. Le programme du congrès comprend les études propres aux prêtres dans les travaux qu'ils devraient faire et dans les méthodes qu'ils devraient employer."

Le 13, l'*Événement* avait publié un entrefilet semblable. Il ajoutait que "l'archevêque de Bourges est connu comme étant favorable à l'américanisme."

Le seul américanisme qui ne soit pas condamné par Léon XIII, dans sa lettre au cardinal Gibbons, est un américanisme purement politique. Nous ne voyons pas en quoi cet américanisme-là puisse intéresser des évêques et des prêtres français. Et l'américanisme religieux, étant formellement condamné par le Souverain Pontife, il n'est pas admissible qu'il se trouve en France six cents prêtres et un archevêque pour y donner leur adhésion.

Nous croyons donc que nos confrères font un mauvais compliment à ces six cents prêtres réunis à Bourges et à l'archevêque de cette ville en les déclarant sympathiques à l'américanisme.

NOBLES PAROLES !

Nous lisons dans le *Quotidien*, à la date du 15 septembre :

"Parlant à Glengarry, Hugh John a dit : "Dans Québec, les libéraux me représentent comme un orangiste et au Manitoba ils disent que je suis trop français. Cependant, je ne céderai jamais à la bigoterie et je n'abandonnerai jamais une minorité quand je croirai qu'elle est dans son droit."

"Voilà de bien nobles paroles."

Nobles paroles, oui ; mais où sont les actes ?

Il est étonnant de constater avec quelle facilité les Canadiens-français, bleus et rouges, se contentent de nobles paroles, surtout lorsque ces nobles paroles sont prononcées par un Anglais. Quand exigera-t-on des actes ?

L'évêque de Portland

On le sait, Mgr Healy, évêque de Portland, Maine, est mort récemment.

A propos de la nomination de son successeur, l'*Opinion publique*, de Worcester, dans son numéro du 14 septembre, cite l'entrefilet suivant de la *Review*, de Saint-Louis, l'excellente feuille hebdomadaire que dirige notre confrère et ami M. Arthur Preuss :

"Nos frères canadiens-français espèrent qu'un prêtre de leur nationalité sera nommé évêque de Portland, Maine. Ils prétendent être au nombre de plus de 60,000 sur les 90,000 catholiques que comprend ce diocèse. Nous espérons qu'ils ne seront pas déçus, ne serait-ce que pour la raison que les Canadiens devraient avoir au moins un représentant dans notre hiérarchie."

PAS DUPE

Sous ce titre, nous lisons dans la *Défense*, de Chicoutimi, à la date du 13 septembre :

"La *Vérité* semble tout heureuse de la réponse qu'elle nous a donnée la semaine dernière pour calmer nos inquiétudes.

"Nous tenons à lui faire remarquer qu'elle a répondu à côté de la question et que nous ne sommes point dupe de son artifice.

"Toutefois, nous ne voulons pas prolonger l'embarras du confrère par une insistance qui deviendrait cruelle.

"Essayons d'être suave en laissant passer."

Si notre confrère avait bien voulu reproduire notre réponse, qui n'est pas longue, ses lecteurs auraient pu constater par eux-mêmes si elle est à côté de la question ou non. Mais le rédacteur de la *Défense* n'est pas un journaliste qui aime à laisser ses lecteurs juges d'un débat.

Au sujet des livres d'école

L'Anse-aux-Gascons, le 11 sept. 1900.

Cher monsieur Tardivel,

Votre journal pourrait-il nous renseigner sur la fameuse gratuité des livres dans les écoles primaires ? Est-ce que cela va venir ? Dans nos régions éloignées de la Gaspésie nos marchands ne tiennent pas de livres de classe et la plupart du temps le curé est obligé de se livrer à ce trafic qui n'est jamais à son profit dans nos pauvres municipalités. Encore, avant de faire un nouvel approvisionnement, faut-il qu'il sache si le gouvernement ne viendra pas couper court à son commerce. Un mot dans la *Vérité* rendra peut-être service à bien d'autres qu'à moi.

Veuillez croire, cher monsieur Tardivel, à ma profonde estime,

F. X. Ross, ptre, curé.

RÉPONSE :—Un livre d'école élémentaire, composé, à la demande du gouvernement provincial, par MM. Magnan et Ahern, professeurs à l'Ecole normale Laval, est terminé et vient d'être approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ce livre est fait d'après le système dit concentrique, c'est-à-dire qu'il contient les éléments de la grammaire, de la géographie, du calcul, de l'histoire sainte et de l'histoire du Canada. Nous croyons savoir, bien que nous ne soyons nullement dans le secret des dieux, que le gouvernement se propose de faire bientôt un tirage considérable de ce livre et d'en fournir gratuitement des exemplaires aux municipalités scolaires qui en feront la demande.

Congrès de la Colonisation

Nous accusons réception du rapport du Congrès de la Colonisation qui fut tenu à Montréal, en 1898. Nous dirons, à ce propos, avec le *Pionnier* de Sherbrooke :

"La publication de ce document s'est fait attendre quelque peu ; mais, enfin, mieux vaut tard que jamais.

"Parmi les vœux émis par cette importante réunion d'amis de la colonisation, plusieurs s'imposent à la sérieuse sollicitude de nos hommes d'état. La publicité qu'on vient de leur donner les remet de nouveau dans le domaine de l'étude et de la discussion.

"Il faut espérer que la députation provinciale s'en occupera efficacement à la prochaine session."

EN AFRIQUE

La grande nouvelle de la semaine, c'est le départ du président Krüger pour l'Europe. Les Anglais ont voulu représenter ce départ comme une fuite et un abandon de la cause des Boers. L'Oncle Paul a sans doute ses défauts, comme les autres, mais il n'a jamais passé pour un lâche. S'il se rend en Europe, c'est, sans aucun doute, avec l'autorisation régulière du gouvernement transvaalien et pour tenter un dernier effort auprès des Puissances en faveur des deux républiques.

En attendant, la guerre se continue avec acharnement. Les Anglais avancent toujours, mais les Boers ne laissent pas de les harceler sérieusement, détruisant les chemins de fer et menaçant les communications de lord Roberts.

Il n'y a que M. Pacaud qui s'imaginerait que la guerre est terminée depuis le 4 septembre, date de l'annexion du Transvaal par lord Roberts.

EN CHINE

La situation commence à se dessiner un peu plus clairement en Chine ; mais à mesure que l'on voit plus clair, on constate que les Puissances ne s'entendent pas du tout, et qu'un conflit européen pourrait en résulter.

La Russie veut retirer ses troupes et son personnel diplomatique de Pékin, en attendant que les négociations en vue de la paix soient terminées ; et l'on dit que la France et les Etats-Unis acceptent cette proposition. L'Angleterre et l'Allemagne la rejettent formellement. La première exige que l'empereur Kwang-Su revienne à Pékin avant que les négociations soient entamées, et la seconde demande qu'avant toute chose on livre aux Puissances alliées les principaux instigateurs des derniers troubles.

L'ŒUVRE PATRIOTIQUE

(Du *Pionnier*, de Sherbrooke, 14 septembre.)

Une première école est en voie de s'établir sous les auspices du Comité de l'Œuvre Patriotique.

Le site en a été désigné par Sa Grandeur Mgr Bégin et il se trouve à l'endroit appelée la " Jonction de Tring " sur le Québec Central.

C'est un simple hameau, qui vient de surgir au milieu de la forêt vierge. Plusieurs familles s'y sont groupées en peu de temps et, comme elles possèdent en général plus d'enfants que de ressources financières, elles ne sauraient se procurer par elles-mêmes les bienfaits de l'instruction élémentaire.

Leur cas a paru se recommander tout spécialement au patronage de l'Œuvre Patriotique, qui ne pouvait d'ailleurs débiter dans un site plus favorable à plusieurs points de vue.

La nouvelle école s'élève dans un champ encore inculte et il a fallu extraire une souche pour planter le mât dont l'érection est ordonnée par le Comité de l'Œuvre Patriotique, en vue d'y faire flotter le drapeau national à certains anniversaires rappelant nos plus beaux souvenirs historiques.

Un comité de zélés, ayant à sa tête M. l'abbé J. E. Martin, curé de St-Frédéric, est chargé de la surveillance locale.

PETITES NOTES

Dans son numéro du 14 septembre, le *Soleil*, rendant compte d'une réunion du " comité de l'aqueduc " au cours de laquelle il a été question des difficultés qui surviennent entre le chef des pompiers et l'administration de l'aqueduc, fait dire à l'un des échevins : " Il y a non seulement grave inconvénient, mais sérieux danger à ce que persiste plus longtemps le malentendu entre le feu et l'eau. "

Si M. Parent parvenait à faire cesser ce malentendu, qui ne date pas d'hier, le conseil de ville pourrait, sans scrupule, lui voter un nouveau cadeau.

Le même numéro du *Soleil*, qui renferme une botte de nouvelles religieuses, nous apporte la lamentable histoire de James J. Corbett, l'un de ces assommoirs de profession dont les exploits dégoûtants sont toujours racontés en détail dans la feuille de M. Pacaud. Il paraît que le fameux *Jim* est un voyou de première classe. Sa première femme obtint un divorce. Il prit une deuxième, elle-même divorcée. Puis le voilà qui se sauve en Angleterre avec une troisième ! Et ce sont ces hommes-là que le *Soleil* met sur le pinacle, en racontant, par le menu, leurs combats dégradants et en publiant leurs portraits..... avec des portraits d'évêques !

La *Semaine religieuse* de Québec publie, dans sa livraison du 15 septembre, le récit de la guérison extraordinaire de sœur Maria Xavier Hopperger, au couvent des Ursulines d'Innsbrück, en Tyrol, par l'intercession de la vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Nous regrettons de constater, par les journaux canadiens-français des Etats-Unis, que la malheureuse affaire de North Brookfield prend une tournure très grave. On le sait des Canadiens-français de cette ville demandaient un prêtre de leur nationalité, ou du moins de leur langue. L'évêque du diocèse, Mgr Beaven, ne crut pas pouvoir se rendre à leur désir. Sur ces entrefaites, un homme du nom de Jean Berger, se disant prêtre catholique, s'établit à North Brookfield et se mit à exercer les fonctions sacerdotales, sans mandat de l'évêque. Naturellement, Mgr Beaven ne pouvait pas tolérer un semblable abus. Après avertissement, il défendit à M. Berger d'exercer les fonctions sacerdotales. Celui-ci n'en continua pas moins à remplir le rôle de curé auprès d'un certain nombre de Canadiens-français de North-Brookfield. Mgr Beaven vient de publier une lettre déclarant qu'après le 16 septembre ceux qui continueront à communiquer *in divinis* avec M. Berger seront excommuniés *ipso facto*. Sans aucun doute la discipline de l'Eglise exige cet acte de rigueur, mais on a dans cet incident regrettable une nouvelle preuve de l'acuité de la question

des nationalités au sein de l'Eglise des Etats-Unis.

Le 13 septembre une tempête fort violente a sévi dans l'Etat de New-York, dans la province d'Ontario et dans le Nouveau Brunswick. Les dommages sont considérables. Dans la région de Québec nous n'avons eu qu'un coup de vent tout à fait ordinaire qui n'a causé aucun dégât. Décidément, nous sommes privilégiés.

Une dépêche d'Aberdeen, Ecosse, en date du 17 septembre, mande que les ministres se sont réunis au château de Balmoral, où se trouve actuellement la Reine, et qu'il a été décidé que la dissolution du parlement anglais aura lieu le 25 septembre.

Une dépêche de Glasgow, en date du 17, mande que l'on y a découvert cinq autres cas de peste bubonique.

La catastrophe de Galeveston, Texas, n'avait pas été exagérée par les premiers rapports des journaux. C'est un des plus épouvantables désastres dont l'histoire fasse mention. Tous s'accordent à dire qu'on peut difficilement se faire une idée de l'horreur de la situation. On porte maintenant à 8000 le nombre des victimes. Le grand problème n'est pas tant de secourir les survivants, que de faire disparaître ces milliers de cadavres dispersés par les flots sur une grande étendue de territoire. On les transporte au large et on les jette à la mer. Mais y resteront-ils ? On redoute une épidémie formidable causée par la putréfaction de ces cadavres.

On signale une grève parmi les mineurs de houille dans la Pensylvanie. Il y a actuellement 118,000 grévistes.

Nous avons reçu une sixième lettre de notre ami et correspondant, M. J. B. Lagacé, mais trop tard pour la donner cette semaine. Elle paraîtra dans le prochain numéro.

Nous voyons avec plaisir que M. Henri Bourassa continue, avec grand succès, la série de ses conférences sur l'impérialisme. Après Saint-Hyacinthe, Napierville et Fraserville. Cette semaine, il parlera à Valleyfield et à Trois-Rivières. Il serait à souhaiter que le courageux député de Labelle eût le temps de se faire entendre, avant les élections, dans tous les principaux centres de la Province. A ses conférences, faites en dehors des passions et des préoccupations des partis politiques, les électeurs s'instruisent et apprennent à raisonner, à penser. C'est ainsi que l'on fera la véritable éducation politique de notre peuple. Les discours politiques ordinaires, faits uniquement au point de vue d'un parti, grisent et excitent le peuple, mais ne lui apprennent rien.

L'élection des délégués à la constituante cubaine, qui vient d'avoir lieu, a donné une majorité favorable à l'indépendance de l'île et hostile à l'annexion aux Etats-Unis.

AU LAC SAINT-JEAN

Les récoltes sont abondantes.

Une région qui a de la vogue à l'heure actuelle est celle du Lac Saint-Jean. Outre le grand nombre de colons nouveaux qui s'y dirigent continuellement, il y a aussi beaucoup de visiteurs qui s'y rendent pour visiter les terres en si grande renommée par leur fertilité et y étudier eux-mêmes les traits particuliers qui caractérisent ce pays d'avenir : le climat, les récoltes toujours abondantes, les industries naissantes etc., sont autant de particularités qui invitent les futurs colons et les industriels à s'y rendre.

Aussi la compagnie du chemin de fer du Lac Saint-Jean est à organiser une excursion à très bas prix pour favoriser ceux qui s'intéressent au développement de cette grande région. Le départ de cette excursion aura lieu de Québec et est fixé au 25 du courant à 8.40 A.M. Les billets sont bons pour 30 jours afin de donner du temps pour visiter.

Le Rev. Joseph Marquis, l'agent de colonisation, sous le patronage duquel se fera ce voyage, doit accompagner les excursionnistes, afin de les renseigner sur le champ. On nous apprend aussi qu'un grand nombre de membres du clergé et de journalistes doivent profiter de cette occasion. Somme toute, le voyage promet d'être intéressant : — *Communiqué*.

Voici le programme de l'excursion :
Départ de Québec à 8.40 A.M., mardi, le 25 septembre 1900

Prix du passage \$1.50 de Québec à Roberval et retour, 2ème classe.

Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront aussi vendus aux cultivateurs seulement qui en feront demande aux soussignés avant le jour du départ de l'excursion.

Les billets seront bons pour le retour jusqu'au 24 octobre 1900.

Mercredi, le 26 septembre, à 8 heures a. m. les excursionnistes s'embarqueront à bord du vapeur " Le colon " pour aller visiter les nouvelles colonies de Peribonka et Honfleur, où il y a encore de beaux lots à prendre.

Des billets de passage sur le vapeur " Le Colon, seront vendus à raison de 50 cts, aller et retour de Roberval pour tous les endroits sur le Lac St-Jean.

Pour plus amples détails, adressez-vous au Rev. M. Jos. Marquis, Agent de Colonisation, 46, rue Dalhousie, Québec, ou à René Dupont, Agent de Colonisation, C. de F. Q. et L. St. J., Québec.

P. S.—M. René Dupont accompagnera les excursionnistes de Québec au Lac St-Jean.

OPINION DE NOS LECTEURS

On nous écrit des Cantons de l'Est :

Cher monsieur Tardivel,

En défendant et en encourageant, comme vous le faites, M. Henri Bourassa, vous faites plaisir à tous les vrais Canadiens-français et à tous les électeurs honnêtes du pays. Vous faites une belle œuvre en travaillant pour le Centre. Continuez, et vous réussirez.

Votre tout dévoué.

X...

LEON DUPONT

" Le saint homme de Tours "

1797-1876.

(Du *Messager du Cœur de Jésus* de Toulouse).

(Suite.)

Quelques faits entre mille. — Le docteur Noyer, célèbre médecin de Paris, arrive chez M. Dupont avec une lettre de recommandation d'un de ses amis. Le serviteur de Dieu ouvre la lettre en sa présence et se met à lire tout haut. Arrivé à un endroit, il s'arrête. On lui marquait que celui qui lui présenterait cette lettre avait une maladie tellement grave, qu'il n'avait pas pour trois semaines de vie, et c'était un médecin qui écrivait ainsi. Voyant cette hésitation, le docteur Noyer lui dit : " Ne craignez pas de continuer, je sais ce qu'il vous dit de moi... que je suis un homme perdu !... — C'est vrai, dit M. Dupont, mais avez-vous la foi ? — Oui, certes, je l'ai. — Eh bien ! prions ensemble. " — Le docteur Noyer, condamné par les autres médecins de Paris, ses collègues, avait une phtisie pulmonaire très avancée ; le mal était incurable et la mort prochaine. Il se rendait à Pau pour y respirer un air plus doux. On se mit en prière, M. Dupont lui fit les onctions sur la poitrine. Le malade, plein de confiance, voulut boire quelques gouttes d'huile ; il se trouva à l'instant complètement guéri. Rendu à Pau, il continua des relations avec son libérateur, lui recommandait ses malades, et pendant le reste de sa vie ne manquait pas de venir à Tours, chaque année, en pèlerinage d'action de grâces.

Un contrôleur de chemin de fer voit un jour arriver une dame portant dans ses bras un enfant de sept ans, malade et ne pouvant marcher : elle demande l'adresse de M. Dupont. L'agent, non content de répondre à la question de cette dame, voulut encore la conduire lui-même et l'aider en chemin à porter l'enfant. On arrive, on s'agenouille devant la sainte Face, et l'on se met en prière. M. Dupont examine l'enfant ; il demande pourquoi " il n'a pas de souliers. " C'était par trop visible, à cause de la difformité et de l'enflure des pieds. " C'est qu'il ne peut les mettre, répond la mère. — Allez, dit M. Dupont, allez lui acheter des souliers chez le cordonnier, telle rue, tel numéro. " La mère obéit et sort. Pendant cela, le serviteur de Dieu fait les onctions. Les souliers achetés sont apportés par la mère, l'enfant peut les mettre sans difficulté ; il était guéri.

Un jeune enfant de Tours, âgé d'environ sept ans, était, depuis trois mois en proie aux plus vives douleurs. Son père, homme de foi, voyant l'inutilité des remèdes, le porta un jour chez M. Dupont. Après la première onction de l'huile sainte, le jeune malade put se tenir sur ces jambes. A la seconde, il commença à marcher ; la troisième lui rendit la vigueur, l'agilité et l'appétit dont il était privé depuis trois mois. Et, depuis lors, il ne se ressentit jamais de la cruelle maladie qui l'affligeait. Cet enfant grandit et devint prêtre dans son diocèse.

Passant à Tours, dans la rue Saint-Etienne, un voyageur étranger aperçoit nombre de personnes se pressant autour d'une maison pour entrer. Il demande ce qui les attire. " C'est, lui répond-on, un monsieur qui fait des miracles. " Ce mot pique sa curiosité et il entre chez M. Dupont. En le voyant, celui-ci le salue poliment : " Quel motif, Monsieur, lui dit-il, me donne l'occasion de vous voir ? " Le voyageur déclare naïvement ce qui lui est arrivé et ce qu'on vient de lui dire : " Oui, Monsieur, reprend M. Dupont, il s'est fait des miracles ici, par la bonté de Dieu, et il s'en fait tous les jours. " Et sur l'étonnement marqué du visiteur, il ajouta : " Ce n'est pas, Monsieur, pour un chrétien, plus difficile à obtenir qu'il ne l'est d'avoir un plat de petits pois chez la marchande du coin... ; il suffit de demander, et, si vous le voulez, vous en serez témoin ; voici une femme qui a presque entièrement perdu la vue, nous allons prier pour elle, et, j'en ai l'espérance, elle va y voir chair. "

Notre voyageur s'agenouille avec les personnes présentes et se met à prier, quoique depuis dix ans il n'eût pas fait acte de religion. Après les premières onctions, la malade déclara ne pouvoir lire un seul mot dans un livre qui lui fut présenté ; ointe de nouveau, elle commença à distinguer les personnes qui l'entouraient ; enfin elle recouvra sa vue accoutumée. Touché de ce qu'il avait vu, l'étranger sentit qu'il ne pouvait en rester là avec sa conscience et avec Dieu. Il alla trouver un prêtre et se confessa.

Ce qui n'étonnait pas moins les visiteurs, c'était le dépôt de bâtons et de béquilles que laissent les infirmes et les boiteux guéris devant la sainte Face. On les voyait réunis en faisceaux dans un petit cabinet qui s'ouvrait à l'ange du salon et qu'on a depuis appelé " la chambre des miracles. " Il y en avait de toutes les qualités et de toutes les formes, depuis le vulgaire bâton et la simple canne, jusqu'à la paire de béquilles artistement rembourrée et perfectionnée selon les besoins de la pauvre infirmité humaine la plupart portaient des traces visibles d'un pénible exercice et d'un long usage.

Outre la foule des visiteurs qui affluaient chez M. Dupont, il faut compter les personnes qui recouraient à lui par lettres. Sur leur demande, il leur envoyait de l'huile de la sainte Face dans de petites bouteilles qu'il prenait lui-même la peine de ficeler et de cacheter, et que, le plus souvent, il envoyait accompagnés d'une lettre. On évalue le nombre de ces pieux envois à près de deux millions.

M. Dupont se tenait habituellement assis à son bureau ou agenouillé au coin de sa cheminée, les yeux et le visage tournés vers l'auguste image. Il prie, il reçoit ceux qui se présentent, il inscrit leurs demandes ou leurs actions de grâces ; il expédie ses lettres et les petites fioles d'huile qu'on lui réclame. L'affluence des pèlerins et des malades est telle, parfois, que la petite cour d'entrée, le porche et les abords de sa maison, du côté de la rue Saint-Etienne, se trouvent encombrés de gens, de sacs de voyage, de véhicules de toutes sortes.

Au milieu de cette affluence, M.

Dupont, sans le vouloir, sans le paraître, se faisait prédicateur et apôtre. " Pourquoi, disait-il à certains visiteurs, vous adressez-vous personnellement à moi ? Me prenez-vous pour un médecin ? Dieu seul peut vous guérir. Ayez la foi et priez. " Puis abordant la question pratique : " Faites-vous vos prières soir et matin ? Allez-vous à l'Eglise ? Vous confessez-vous ? " Qui pourrait dire le bien produit par ses entretiens et sa parole enflammée ? Que de pécheurs convertis ! Que d'incrédules, de protestants même ramenés ! Que d'âmes éclairées et consolées !

Les foules se succédèrent ainsi pendant près de vingt ans. Durant la guerre de 1870, le mouvement se ralentit. Dans les derniers temps, la visite des étrangers avait presque totalement cessé. M. Dupont ne s'en montrait ni étonné, ni chagrin. " Dieu le permet ainsi, disait-il, parce que, si les foules venaient encore, je n'aurais plus la force de les recevoir. " Le but d'ailleurs, était atteint et au-delà de ses espérances. Combien de chrétiens professent aujourd'hui, en l'honneur de la Face de Notre-Seigneur, une dévotion dont jadis ils avaient à peine l'idée ! Que de prières ferventes, d'hommages de foi et d'actes réparateurs en ont été la suite ! Et dans l'avenir, qui peut prévoir au point de vue de la réparation, les heureuses conséquences de la mission exceptionnelle que M. Dupont a si longtemps et si saintement exercée au milieu de nous ?

V

L'homme de Dieu vivait constamment dans les régions du surnaturel. Ce que l'Écriture a dit de Moïse, on pouvait le répéter de lui : " Il semblait voir l'invisible : *quasi invisibilem videas.* "

Sa foi était bien de la nature de celle dont parle Notre-Seigneur dans l'Évangile, la foi qui ne doute pas et n'hésite jamais, la foi à transporter les montagnes.

Un jour, une jeune personne de Notre-Dame-la-Riche souffrant d'une enflure énorme au pied, se fit transporter chez M. Dupont. On se mit en prière. La malade exprimait tout haut le but qui l'amenaient devant la sainte Face, disant à Dieu que " si c'était bien son bon plaisir et sa volonté, elle le priait de lui accorder sa guérison. " M. Dupont l'entendant, la reprit doucement. " Ce n'est pas ainsi, lui dit-il, qu'il faut prier. (1) Vous n'avez pas la foi !... Dites à Dieu d'une manière plus affirmative : Seigneur, guérissez-moi !... Si vous voulez être guéri, il faut commander au bon Dieu. — Oh ! c'est trop fort, répartait la malade ; je ne puis pas commander à Dieu. — Eh ! vous n'avez pas la foi, reprit M. Dupont ; il faut dire : Je veux être guérie ! guérissez-moi !... Il faut, en priant, avoir une confiance illimitée et ne pas hésiter. — O mon Dieu, disait la pauvre jeune personne, il me semble pourtant que j'ai la foi ! " S'excitant elle-même et faisant effort, elle se mit à prier de nouveau. Elle put alors constater une certaine amélioration, et elle revint chez elle à pied, quoique très difficilement. Encouragée par ce

(1) NOTE DE LA VÉRITÉ : — Pourtant, c'est ainsi que Notre-Seigneur lui-même a prié au Jardin des Oliviers.

mieux inespéré et se reprochant intérieurement son peu de foi : " Mon Dieu, disait-elle, c'est vrai, j'ai trop douté de votre puissance et de votre bonté à mon égard... Je le sais, vous pouvez et vous voulez me guérir ; je vous demande cette grâce ! donnez-la-moi, Seigneur, donnez-la-moi !... " Elle alla de nouveau chez M. Dupont et en revint radicalement guérie. L'homme de Dieu avait su élever la foi de cette personne au niveau de la sienne.

En racontant le grand nombre de miracles dont il se disait le témoin, il ne paraissait étonné que d'une chose, c'est qu'il ne s'en fit pas davantage, tant il avait un vif et haut sentiment de la toute-puissante bonté de Dieu.

Son amour et son respect pour la sainte Écriture étaient véritablement extraordinaires. On pouvait voir sur sa table de travail, élevée sur un grand pupitre à hauteur d'homme, une vieille Bible in-folio, toujours ouverte, devant laquelle une lampe brûlait nuit et jour comme devant le Saint-Sacrement, et qu'il allait consulter sans cesse pour y méditer la parole de Dieu et en faire le sujet de ses entretiens. Aussi paraissait-il la savoir tout entière par cœur, tant il était prompt à la citer textuellement et à tout propos.

Il ne parlait jamais que de Dieu. " Il faut parler de Dieu ou se taire, " était une de ces maximes favorites. Si on l'entretenait sur tout autre sujet, il laissait la conversation languir, faisant assez voir qu'il la regardait comme un entretien insipide et un temps perdu.

Tout ce qu'il disait, faisait et écrivait, avait trait au culte de Notre-Seigneur ou des saints et à l'utilité du prochain. Pendant de longues années, levé régulièrement à trois heures du matin, hiver comme été, il priait, méditait, allait tous les jours à la messe la plus matinale de son quartier et y communiait chaque fois. De retour dans son cabinet, il y dépouillait une correspondance considérable que lui attirait de tous pays sa dévotion à la sainte Face et y répondait ; puis il recevait durant la journée les pèlerins, inscrivait sur son registre de l'Adoration les personnes qui demandaient des prières ou des actions de grâces, lisait et méditait les saintes Écritures dans les intervalles de ces occupations. Enfin, quand arrivaient trois ou quatre heures du soir, il sortait ordinairement pour se livrer à diverses sortes d'œuvres pies. Tant que la maladie ne le contreignit pas au repos, il visitait régulièrement, tous les dimanches au soir et souvent sur semaine ; les Petites-Sœurs des Pauvres, ainsi que leurs vieillards, et les ouvrières du Vestiaire de Saint-Martin. Durant ces visites, il ne parlait que de Dieu, des livres sacrés et des saints, constatait les besoins des pauvres, y subvenait par des dons le plus souvent en nature et mettait tout le monde en gaieté, les sœurs par ces pieux colloques, et les pauvres par de douces gâteries. Aussi dans ces deux maisons, dont il était la Providence, ne l'appelaient-ils jamais que le " bon père Dupont. " Mais tous savaient qu'il ne fallait jamais le remercier, sous peine de le mettre de mauvaise humeur.

(A suivre.)